

## Atelier de la transition économique et écologique

### *Stratégie de la pêche côtière en province Sud*

Mercredi 30 octobre – 7 h 30 à 12 h

Dans l'auditorium du Centre Administratif de la province Sud I

(CAPS I – Route des Artifices - Moselle)



**Dans le cadre de la déclinaison à l'échelle de la province Sud des recommandations issues des Assises territoriales de la pêche professionnelle côtière de novembre 2022, un premier atelier s'est tenu en décembre 2023. Cet atelier a permis de prioriser les actions à entreprendre en province Sud, selon les grands enjeux identifiés. Douze fiches d'actions ont été élaborées, précisant notamment les pilotes et la méthodologie pour mener à bien chaque action.**

Ce deuxième atelier s'inscrit dans la continuité du précédent et se concentrera sur les actions non abordées lors du premier atelier et aboutira à l'élaboration d'une douzaine de nouvelles fiches actions. L'objectif de cette matinée est de poursuivre les travaux participatifs sur les priorités à établir concernant des enjeux cruciaux tels que la pérennité de la pêche professionnelle, un revenu adéquat pour les pêcheurs, la durabilité des ressources marines, et l'optimisation du cadre réglementaire.

#### **Objectif de l'atelier « Stratégie de la pêche côtière en province Sud »**

Autour des 12 fiches actions pré-identifiées, les participants auront pour mission de contribuer à l'élaboration d'un document cadre intitulé « Stratégie de la pêche côtière en province Sud » qui définira la feuille de route de la province Sud pour les cinq prochaines années sur cette thématique. Son adoption est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

**Participants visés** : organisations professionnelles, associations, collectivités et institutions, bureaux d'études et organismes de recherches, autres partenaires.

### **Programme de l'atelier**

- 7 h 30 – 8 h : accueil
- 8 h 00 – 8 h 10 : ouverture par la DDDT
- 8 h 10 – 10 h 10 : sessions de travail par groupes sur les différentes fiches actions
- 10 h 10 - 10 h 00 : pause
- 10 h 20 – 11 h 30 : présentations de travaux par les groupes
- 11 h 30 – 12 h 00 : synthèse et clôture par la DDDT

#### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

